

FAUCHAGE RAISONNE

Fauchage raisonné : une méthode novatrice

Le fauchage raisonné ou gestion différenciée n'est pas une absence de fauchage mais un ajustement des interventions d'entretien en fonction de la croissance des plantes et des impératifs de sécurité (virages, sorties de chemin, carrefours).

C'est une nouvelle méthode d'entretien des bords de route qui permet de répondre aux besoins des usagers et d'entretenir le domaine public, tout en préservant la biodiversité des milieux. Cette méthode consiste à :

- relever la hauteur de fauche (environ 15 cm de couverture végétale)
- limiter la largeur de la fauche sur accotement
- repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant sur ces milieux.

Elle permet de préserver les milieux naturels, mais aussi de limiter la repousse des végétaux et donc de réduire le nombre de fauches.

Le fauchage raisonné des haies permet également de diminuer les coûts de fonctionnement et de maintenance du matériel de fauchage.

Le fauchage raisonné : une alternative à l'absence de ressources mellifères en été

L'objectif du fauchage raisonné est de permettre à la végétation de pousser jusqu'à la maturité pour favoriser la montée en graines. Celle-ci assure la présence de nombreuses espèces végétales d'une année sur l'autre et limite la vigueur de la repousse. Les abeilles ont ainsi le temps de faire leurs réserves grâce à cette flore diversifiée.

Le fauchage raisonné des haies permet d'étaler leur fleurissement ce qui bénéficie aux abeilles qui y trouvent de bonnes ressources alimentaires. Limiter le fauchage favorise également le retour naturel des plantes mellifères locales.

Le fauchage raisonné est une des solutions pouvant permettre aux abeilles d'accroître leurs ressources alimentaires avant la période hivernale, élément clé de leur survie.

Cependant, sur les routes à gros trafic routier, il est préférable de ne pas adopter le fauchage raisonné, car quand les bordures sont fleuries, il y a beaucoup d'abeilles tuées par le passage des voitures.

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Association pour le Développement de l'Apiculture en Bourgogne

6 Place St Christophe—58120 CHÂTEAU-CHINON—Tel 03.86.85.02.10



*Association pour
le Développement de
l'Apiculture en Bourgogne*



Conditions favorables aux abeilles en Bourgogne

- Dangers et mesures de protection
- Gestion des essences mellifères
- Frelon asiatique
- Fauchage raisonné

Association pour le Développement de l'Apiculture en Bourgogne

6 Place St Christophe—58120 CHÂTEAU-CHINON

Tel 03.86.85.02.10

Avec le soutien de :



Le comportement de l'abeille :

- Elle adapte son comportement aux conditions naturelles du climat (pluie, humidité) et apprécie les sources d'eau (mare, fossés, rosée, ...)
- Elle se repère par rapport au soleil, à la luminosité, au champ magnétique et aux repères terrestres
- Elle est attirée par les plantes mellifères, en période de floraison (pollen/nectar), de miellat, de sécrétions des nectaires extra floraux (cerisier), de sèves (conifères)
- Elle va survoler des parcelles non mellifères pour butiner une zone attractive plus éloignée
- Elle diversifie ses sources d'approvisionnement

Les dangers pour l'abeille :

- Traitements phytosanitaires dans des conditions non-conformes à la réglementation
- Eaux contaminées par des résidus (traitements, ...)
- Les interventions mécaniques (broyage) sur les plantes mellifères à corolles profondes en période de butinage provoquent la destruction des abeilles qui n'ont pas le temps de quitter la fleur
- En l'absence de repères terrestres (haies, arbres ...) on constate un phénomène de dérive des abeilles (elles se trompent de ruches ...)
- Présence du frelon asiatique (*Vespa Velutina*) nuisible sur les insectes (dont les abeilles)

Mesures de protection existantes :

- Irriguer la nuit, ne pas déverser de produits toxiques dans le milieu naturel, il est préférable de traiter le soir et de toutes les façons hors de la présence d'abeilles, respecter la réglementation sur les produits phytosanitaires,
- Maintenir et développer les haies, bosquets, arbres,
- Préserver la biodiversité florale, pratique du fauchage raisonné,
- Préférer les interventions mécaniques le soir,
- Favoriser l'implantation de plantes mellifères

LISTE D'ARBRES ET DE PLANTES MELLIFERES

Pour le bien être des abeilles, il est important qu'elles trouvent dans la nature des ressources diversifiées. Nous vous proposons une liste non exhaustive d'arbres et de plantes intéressantes :

Arbres

Alisier blanc, Alisier de Suède, Arbre de Judée, Aubépine de carrière, Aulne blanc, Aulne doré, Aulne de Caucase, Aulne glutineux, Cerisier, Châtaigner, Chêne pédonculé, Epicéa commun, Erable champêtre, Erable de Montpellier, Erable plane, Erable sycomore, Frêne à fleurs, Griottier, Marronnier « Briotti », Marronnier d'inde, **Merisier**, Noisetier de Byssance, Noisetier coudrier, Peuplier baumier, Peuplier grisard, Pin sylvestre, Pommier, Prunier, **Robinier faux acacia**, Sapin pectiné, **Saule Marsault**, **Tilleul Amorpha ou faux indigo**,

Plantes

Bagenaudier, arbre à vessie, Berberis, Bourdaine, Bruyère cendrée, Bruyère commune, Bruyère quaternée, Buls, Caragana, Chevreuille tartare, Cornouiller à bois dur, Cotonneaster éventail, Cotonneaster laiteux, Eglantier ou rosier des chiens, Epine Vinette, Framboisier, Hibiscus, Houx, Lierre, Lyciet, Prunellier, Saule cendré, Saule marsault, Troènes d'Europe, Viorne manciennne, Centaurée bleuete, Epilobe en épi, Epilobe hérissé, Gesse, Lamier blanc, Lotier corniculé, Mauve silvestre, Pissenlit, Pulmonaire, Reine des prés, Ronce, Salicaire commune, Verge d'or, Vipérine.

Il est important d'avoir des fleurs toute l'année. Pour un projet d'aménagement, n'hésitez pas à contacter le Conseil Régional de Bourgogne ou l'ADAB.

FRELON ASIATIQUE

L'espèce présente en France, *Vespa Velutina*, est facilement distinguable du frelon européen par sa taille et sa couleur caractéristique



Vespa crabro, le frelon européen



Vespa velutina, le frelon asiatique

Le frelon reste en vol stationnaire aux abords de la ruche, le plus souvent face à l'entrée, à une distance de 30 à 40 cm, puis il essaie d'attraper les butineuses chargées de pollen ou de nectar. En début d'hivernage des abeilles, il entre dans la ruche. A cette période, une ruche peut être détruite en une à deux semaines.

Tout nid de frelon asiatique suspecté doit être signalé au Groupement de Défense Sanitaire Apicole de votre département.